



#20

MAGAZINE MUNICIPAL DE FLOURENS

regards

sur flourens

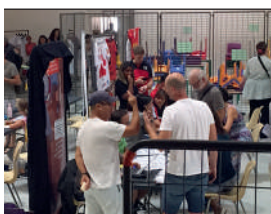


Inédit

Un concert sur le lac!
P.5



Enfance
Rentrée à l'école maternelle provisoire
P.3



Culture
Succès du forum des associations
P.5



Le mot du Maire

Chères Flourensoises, chers Flourensois,

Les vacances sont passées, et je constate avec plaisir qu'elles ont permis à la plupart d'entre nous de refaire le plein d'énergie. La fréquentation du forum des associations avec sa grande diversité d'activités en est la preuve.

La rentrée vient d'avoir lieu et cette année scolaire 2022/2023 se présente différemment pour tous nos écoliers.

En effet, les petits de maternelle ont découvert des locaux provisoires le temps des travaux de rénovation de leur école. Cette nouvelle installation a fait l'objet de multiples réflexions en équipe pour que l'accueil et la scolarité de nos petits se passent le mieux possible dans l'espace disponible de notre commune, tout en impactant le moins possible les activités de nos associations.

Cela a nécessité discussions et adaptations à la réalité des possibilités : le résultat est là, la rentrée scolaire s'est très bien passée.

Merci aux enseignants, aux bénévoles, aux agents municipaux et aux élus qui, chacun dans leur domaine respectif, ont été à pied d'œuvre pour accueillir au mieux enfants et adultes dans ces nouveaux locaux.

La cantine a été déménagée dans la salle des fêtes : tout a été organisé pour que les activités puissent se poursuivre normalement. Les manifestations culturelles organisées par les associations ou la municipalité, comme le salon du livre ou le concert de Noël pourront se tenir dans la salle des fêtes.

Cependant, nous n'échappons pas aux conséquences des événements qui chamboulent le monde et nous devons faire face à l'inflation qui s'installe.

Comme dans toutes les autres communes, nous subissons l'augmentation du prix du repas de la cantine scolaire. Conscients des difficultés que cette augmentation peut entraîner dans certains ménages, le prix du repas sera désormais facturé en fonction du quotient familial.

En ce qui concerne les économies d'énergie qui sont toujours au cœur de nos préoccupations, en plus des actions déjà menées, nous allons ce dernier trimestre, après l'installation de huit horloges astronomiques, pouvoir élargir la période d'extinction en nuit profonde dans tous les quartiers de Flourens et veiller à ce que les utilisateurs des bâtiments communaux participent à l'effort d'économie.

Nous continuons à mettre en œuvre des moyens afin de nous adapter au contexte économique et ainsi répondre aux besoins de tous les habitants. Gardons notre dynamisme et profitons du bon cadre de vie que Flourens nous offre !

Je vous souhaite une excellente rentrée.

Jean-Pierre Fouchou-Lapeyrade
Maire de Flourens
Conseiller Métropolitain

Concours de dessin « Dessine-moi le lac »

La 2^e édition du concours de dessin a eu lieu du 11 avril au 13 mai 2022. Elle avait pour thème le lac de Flourens, avec technique libre (collage, dessin, peinture...). Des sessions de dessin ont été organisées sur les temps d'accueil de loisirs pendant les vacances de Pâques. Une quarantaine d'enfants et de jeunes ont participé sur les quatre catégories, de 3 ans à 18 ans.

Une journée de vote a été organisée le dimanche 15 mai en parallèle de la fête de la nature. Tous les dessins ont été exposés dans le hall de la salle des fêtes et une centaine de personnes sont venues voter. Un atelier de calligraphie, proposé ce même jour, a permis à un petit groupe d'enfants et de jeunes de s'exercer au maniement de la plume pendant deux heures. A la suite du vote en ligne qui a récolté 438 votes supplémentaires à ceux déposés dans l'urne le 15 mai, le dépouillement a été effectué par le conseil municipal des jeunes. Trois gagnants ont été désignés dans chacune des catégories et une soirée de remise des prix a eu lieu le vendredi 20 mai à la mairie.

Les dessins des lauréats de chaque catégorie ont été encadrés et affichés à la mairie.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition ! •



Rentrée à l'école maternelle provisoire

La rentrée de l'école maternelle s'est déroulée dans les locaux provisoires, situés sur le parking de la salle des fêtes. Pendant tout l'été, les équipes se sont succédé pour préparer l'école et son environnement. Les locaux reprennent les mêmes superficies qu'à l'école, à savoir trois classes, un dortoir, une salle d'activité, des sanitaires et un bureau. Afin d'offrir davantage d'espace de stockage, la municipalité a acheté deux containers. Ces derniers seront ensuite réutilisés et déplacés à la fin des travaux pour servir de stockage aux services techniques.

Une grande cour ombragée a été aménagée derrière les préfabriqués, accessible directement par un petit portillon dans la cour.

Après l'installation des modules par les entreprises, une équipe de déménageurs professionnels a transporté l'ensemble du mobilier et du matériel. Nos agents du service enfance jeunesse et ménage, les Atsem et les enseignantes ont ensuite passé plusieurs jours à tout réinstaller et aménager avec l'aide des services techniques.

Les 63 enfants de l'école, répartis en trois classes, ont ainsi pu découvrir le 1^{er} septembre leurs locaux pour cette année scolaire.

Il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter une belle année scolaire! ●



Signature de la **Convention Territoriale Globale**

Les quatre communes d'Aigrefeuille, Drémil-Lafage, Flourens et Quint-Fonsegrives ont entrepris ensemble une démarche en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne pour adapter l'offre de services du territoire aux besoins de ses habitants pour :

- Optimiser l'offre d'accueil et de proximité pour la petite enfance et les jeunes, et le soutien à la parentalité au plus près des besoins des familles.
- Garantir un accès aux droits pour tous et un accompagnement des plus vulnérables
- Renforcer le lien social et l'animation territoriale

Une Convention Territoriale Globale (CTG) pour 2021-2025, a été signée mercredi 6 juillet en présence de M. Piteau, directeur et M. Nguyen, président de la CAF Haute-Garonne. L'engagement pour une dynamique d'actions supra-communale a été saluée par tous les acteurs, et remarquée au niveau national par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Nous vous tiendrons informés des actions qui seront engagées pour décliner ces services. ●



Marion ANDRE, adjointe au maire, Sophie BERNARDINI, conseillère CAF, Jean-Pierre FOUCHOU LAPEYRADE, maire, Sophie BONZOM, conseillère CAF et M. Laurent NGUYEN, président de la CAF Haute-Garonne

Restauration scolaire : il y a du nouveau à la cantine !

Nouvelle organisation

Afin de répondre aux exigences de la loi Egalim, les prestataires de restauration collective doivent supprimer les emballages plastiques d'ici janvier 2025 au plus tard.

Notre prestataire actuel, Recapé, a donc remplacé les barquettes en plastique par des poches souples qui en contiennent beaucoup moins. Ce changement nécessite des manipulations supplémentaires pour nos agents.

Pour l'année 2022-2023, la restauration scolaire aura lieu dans la salle des fêtes, durant la durée des travaux de rénovation de l'école maternelle.

Un double défi à venir pour nos trois agents du service de restauration scolaire ! Fanny, Fatima et Rima s'occupent tous les midis des enfants de l'école maternelle et élémentaire. Elles sont les piliers de l'organisation des repas, en assurant le temps de restauration avec gentillesse et efficacité. Car ce ne sont pas moins de 200 enfants qui viennent manger sur deux services et le timing est serré !



Lorsque les enfants repartent, il leur faut encore ranger, nettoyer, assurer la plonge...

Un grand merci à elles pour leur engagement au quotidien pour le bien-être des enfants.



Nouvelle grille tarifaire

Au vu de la hausse du coût des matières premières, les tarifs de notre prestataire pour cette année augmentent. Le coût du repas 2021-2022 était de 2,69€, il passe pour 2022-2023 à 3,23€. Depuis près de 15 ans, le tarif facturé aux familles était de 2,60€.

La municipalité a décidé de mettre en place une grille tarifaire indexée sur les quotients familiaux. Cette grille reprend les tranches déjà appliquées pour l'accueil au centre de loisirs. Cela permet de faire supporter cette évolution tarifaire de manière partagée entre les familles et la commune. Elle permet surtout de minimiser l'impact financier pour les foyers les plus modestes.

Cette grille, votée au conseil municipal du 24 août, est la suivante :

Quotient Familiaux	Prix du repas
0 - 599	2,65
600 - 999	2,75
1000 - 1299	2,85
1300 - 1499	2,95
1500 - 1699	3,05
plus de 1 700	3,15

Le coût annuel restant à charge pour la commune est de 7877€.

En 2021-2022, il était de 2985€.

Projet Educatif De Territoire

Notre Projet Educatif de Territoire (PEDT) touchait à sa fin en 2021 et devait donc être repensé et réécrit pour son prochain cycle de trois ans.

Ce document contractualise les engagements sur le terrain des agents du service enfance jeunesse, autour d'un projet qualitatif pour l'accueil périscolaire des enfants. Les objectifs sont :

- développer et améliorer l'articulation entre le temps scolaire et périscolaire
- considérer l'enfant dans sa globalité, avec ses spécificités, en respectant son rythme et sa personnalité
- favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives, aux loisirs éducatifs en lien avec le tissu associatif
- développer l'apprentissage du vivre ensemble et le respect de son environnement
- garantir la qualité des activités proposées

- développer la mutualisation des pratiques en intercommunalité

La priorité est de permettre aux enfants de découvrir, de partager et de s'épanouir.

Des ateliers sont proposés par cycle tout au long de l'année, sur les temps d'accueil de loisirs du soir. Ces activités très variées - artistiques, sportives, manuelles, culturelles, ludiques, environnementales, numériques... ont une logique de progression et d'objectifs. Elles sont généralement pensées et menées par les animateurs du service enfance jeunesse, mais il peut aussi être fait appel à des prestataires extérieurs ainsi qu'à des associations. Leur coût est entièrement pris en charge par la municipalité avec l'appui financier de la CAF.

Le PEDT s'inscrit dans une dynamique de lien avec les communes voisines, pour permettre un enrichissement des pratiques et des rencontres.

Une expérience culturelle inédite : **concert sur le lac!**

La foule était au rendez-vous pour deux concerts flottants au bord du lac.

Environ mille personnes ont assisté aux représentations de la compagnie « le pianO du lac ».

L'ambiance était estivale et familiale : tenues d'été, chapeaux et lunettes de soleil, ombrelles, paniers de pique-nique...

Une fois le public installé, Delphine Coutant pianiste, chanteuse et compositrice, Jenny Violleau tromboniste et Daniel Tru-tet violoncelliste ont embarqué sur la barge manœuvrée par Miguel Barrio homme grenouille. Ils nous ont offert « 2 systèmes solaires », un concert poétique, savant mélange de musique populaire et savante. Le soleil était au rendez-vous, assurant son rôle d'éclairagiste et la sonorisation était assurée par Alban Sulejmanoski.



Un grand moment d'enchantement autour de notre lac! •



Succès du forum des associations

Le 3 septembre, le forum des associations présentait aux Flourensoises et Flourensois la trentaine d'associations sportives et de bien-être, artistiques et culturelles, de loisir, d'activités de plein air et environnement de la commune. L'occasion de recueillir les inscriptions pour les différentes activités proposées.

L'association Florus a organisé une dictée avec écriture à la plume, et remise de diplôme.

Après le repas offert par la municipalité aux bénévoles (gibier apporté par l'association de la chasse), la « boule rouillée » a accueilli le traditionnel concours de pétanque inter associations qui a rassemblé une douzaine d'équipes.

Merci aux associations pour leur engagement auprès des Flourensoises et Flourensois.



Evènements culturels à venir

Salon du livre: dimanche 27 novembre

Marché de Noël: dimanche 4 décembre

Concert de Noël: vendredi 9 décembre avec le One Heart Gospel

Environnement

Plusieurs projets en cours

La période estivale a été très dure pour tous, avec une situation hydro-climatique inédite. Cette situation ne fait que révéler ce qui est annoncé de longue date, bien avant le « sommet de Rio » en 1992.

La Conférence de Rio avait vu l'adoption de la Convention sur le Climat, qui affirme la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Hélas, on est loin du compte et il faut non seulement accélérer les efforts pour limiter le réchauffement de notre planète, mais également s'adapter.

La municipalité, dans la mesure de ses moyens, y travaille. Plusieurs projets sont en cours, certains dans le cadre du CEP (Conseil en Energie Partagé) de Toulouse Métropole.

Comme chacun aura pu le voir, de gros travaux de rénovation de l'école maternelle auront lieu cette année scolaire 2022-2023, avec un volet énergétique important, en particulier pour améliorer le confort d'été.

Coté énergie toujours, après l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire, nous travaillons à un projet similaire pour l'école maternelle.

Des économies au niveau de l'éclairage public sont également possibles. Grâce à l'extinction en nuit profonde, certaines communes de Toulouse Métropole ont économisé 40% d'électricité. Nous réfléchissons à élargir et affiner l'extinction déjà mise en place (extinction de 1h à 5h dans certains quartiers depuis 2016).

Afin d'économiser l'eau, nous avons équipé l'ensemble des bâtiments communaux de systèmes tels que réducteurs de débit, mousseurs... L'économie attendue est d'environ 30% par rapport à la consommation actuelle.

Notre projet d'Atlas de la Biodiversité Communale se poursuit. La préservation de la biodiversité est un sujet également prioritaire, puisqu'elle répond directement aux besoins primaires de l'Homme. Les espèces vivantes ont l'étonnante capacité de compenser certains déséquilibres, de s'adapter aux situations de crise. C'est la résilience. Encore faut-il que l'homme laisse le temps nécessaire à la biodiversité de se régénérer. ●

Découverte de la biodiversité locale

Seize espèces de papillons de jour sont menacées de disparition en France métropolitaine



Afin de poursuivre la découverte de notre biodiversité locale et ainsi mieux la protéger, nous organisons 2 soirées en ce début d'année scolaire : le 23 septembre à 20h à la salle des fêtes sur le thème « Rencontre avec le peuple de la nuit » puis le 14 octobre même heure, un ciné-débat « Des serpents dans nos têtes ».

FLAH INFO : éclairage public !

Une demande a été faite au SDEHG* pour l'installation d'horloges astronomiques qui nous permettront de mettre en place un plan global d'extinction de l'éclairage public. Ce projet sera présenté en réunion publique.

**Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne*

Les actions et projets de la Commission Environnement



Forte de ses 5 membres (Anne-Lise Camus, conseillère déléguée à l'environnement; Benjamin Paris, adjoint; Martine Noël; Pierre Navarro; Bernadette Fauré), la commission travaille sur plusieurs sujets.

Le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), subventionné par l'Office Français de la Biodiversité.

C'est un inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire. Il implique l'ensemble des acteurs de la commune (élus, citoyens, associations...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

Le travail est réalisé par une équipe de professionnels naturalistes (association Nature En Occitanie) mais aussi de façon participative avec l'ensemble des citoyens (www.flourens.biodiv.fr).

Un ABC, c'est aussi l'occasion d'organiser des événements de sensibilisation aux éco-gestes et à la nature auprès du public.

La commission, dans le cadre d'une participation citoyenne, a initié la création d'un verger communal qui sera enrichi au cours du temps.

Les économies d'énergie et la transition écologique

Avec l'aide de Toulouse Métropole, un bilan de toutes les consommations d'énergie des bâtiments communaux a été effectué.

En lien avec la commission Enfance-Jeunesse, un gros chantier est prévu en 2022-2023 pour la rénovation énergétique de l'école maternelle.

Des panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit de l'école élémentaire, et des économies d'eau d'environ 25 % sont attendues suite à l'installation de réducteurs de débit sur la plupart des points d'eau.

La rénovation de l'éclairage public est prévue selon un plan pluriannuel.

La commission travaille sur plusieurs autres petits chantiers qui devront conduire à la réduction de notre consommation d'énergie (électricité et gaz). •

A venir :

La Trame Verte et Bleue (TVB)

On appelle TVB un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques. Il est important de préserver et restaurer les corridors écologiques.

Ce travail sera réalisé avec les professionnels de Arbres et Paysages d'Autan.

La Trame noire :

Limiter la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité grâce à l'extinction de l'éclairage public en nuit profonde comme le font déjà de nombreuses communes de Toulouse Métropole. Cette action contribue également à faire des économies substantielles.

La gestion des déchets

Déchets verts (compostage), résidus de cantine à valoriser...

TOULOUSE MÉTROPOLE

Toulouse Métropole Rénov' : un accompagnement vers la rénovation énergétique sur l'ensemble de la Métropole



Vous souhaitez changer votre chaudière, mieux isoler votre toiture ou encore maîtriser votre consommation d'énergie ?

Les huit conseillers de la Maison de l'énergie – située à Toulouse dans l'arche Marengo, en face de la médiathèque José-Cabanis – vous proposent un accompagnement neutre et personnalisé à chaque étape de votre projet.

En plus de cette nouvelle Maison de l'Énergie, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans l'un des 23 accueils de proximité répartis sur 17 communes de la Métropole (Balma, Beauzelle, Blagnac, Brax, Bruguières, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, L'Union, Launaguet, Fonbeauzard, Gratentour, Pibrac, Saint-Orens de Gameville, Tournefeuille, Toulouse, Villeneuve-Tolosane).

À noter que la Maison de l'Énergie accueille le guichet Rénov'Occitanie proposé par la Région (aides pour un projet permettant d'atteindre 40% de gain énergétique ou un niveau Bâtiment basse consommation Rénovation). Grâce à un financement européen et en partenariat avec les Architectes de la rénovation en Occitanie (réseau Aroc), l'accompagnement porte aussi sur des projets de rénovation globale, intégrant différents aspects : confort, acoustique, esthétique, etc.

Enfin, les ménages modestes peuvent avoir accès à des aides et un accompagnement spécifique dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

Pour échanger gratuitement avec un conseiller et connaître les aides financières, appelez le 05 34 24 59 59 ou prenez rendez-vous sur renov.toulouse-metropole.fr

Un accompagnement personnalisé à chaque étape du projet de rénovation énergétique de votre logement

Maison de l'énergie
1 allée Jacques Chaban-Delmas 31500 Toulouse

Au cœur de votre quotidien

toulouse métropole



Déposez vos demandes d'urbanisme en ligne sur **flourens.fr**

24h/24
7 jours/7

Le service urbanisme de votre Mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

SCANNER ICI

- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Certificat d'urbanisme
- Déclaration d'intention d'aliéner...

flourens

Vous pouvez scanner le QR code ci-dessus ou consulter le site <https://www.flourens.fr/page/permis-declarations>

ESAT – Vignalis

C'est en octobre 2021 que Jean-Michel Palacio prend, pour le compte de l'AGAPEI, la direction de l'ESAT Occitalis, Etablissement et Services d'Aide par le Travail, installé 2 chemin de la Madeleine dans la ZI du Vignalis de Flourens, depuis 1973.

L'ESAT est une entreprise économique adaptée à vocation sociale, qui permet d'accompagner 110 travailleurs protégés dans leur parcours d'insertion professionnelle, sociale et culturelle au sein de notre société.

En 2019 avec des travaux de modernisation, des activités diversifiées sont mises en place autour de plusieurs ateliers : aéronautique, sous-traitance industrielle, entretien des espaces verts, avec prochainement la construction d'une salle blanche pour sous-traiter du matériel d'analyses médicales. Un bâtiment de restauration de type « self » accueille les travailleurs à la pause déjeuner.

L'AGAPEI, association gestionnaire, propose une offre d'hébergement nouvelle, qui permet d'accueillir dans une résidence toute neuve, 31 personnes en situation de handicap sur la commune de Flourens et 20 autres à Saint-Orens.

Avec leur directeur Jean-Michel Palacio, ce sont plus de 80 collaborateurs (infirmières, psychologues, moniteurs d'ateliers, agents de services, éducateurs, personnel administratif, cadres) répartis sur deux sites : Flourens et Saint-Orens, qui ont pour mission de favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et d'accompagner le plus grand nombre d'entre eux, vers un hébergement et un emploi en milieu ordinaire. •



La Résidence du Lac



Située au centre de Flourens, place de l'église, la Résidence du Lac est un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) qui a été créé en 1990 et rénové en 2016.

La Résidence du Lac est une maison de retraite médicalisée pour personnes âgées autonomes, semi-valides et dépendantes qui propose aussi un hébergement temporaire et de courtes durées sur les périodes de juillet et août. Elle accueille 78 résidents dont une unité Alzheimer de 12 places et prochainement une unité pour les personnes très dépendantes.

Sandrine Stora en a pris la direction au mois de janvier 2022 avec une équipe pluridisciplinaire de 50 personnes qui accompagne les résidents et leur famille :

- Un « pôle soins » avec médecin, infirmières, ergothérapeute et psychologue ;
- Un « pôle hébergement » avec cuisiniers, serveuses, auxiliaires de vie et animatrice ;
- Un « pôle administratif » avec le personnel de gestion de l'établissement.

Dans le cadre des prochaines animations culturelles ou de loisir à thème de la Résidence du Lac, Sandrine Stora aura le plaisir de convier les habitants de Flourens aux portes ouvertes pour que résidents et Flourensois puissent faire connaissance. •

Budget participatif 2022

Voici le nouveau projet retenu suite à l'appel à idée

Rappel

Les principes du budget participatif de Flourens :

- Chaque habitant ou groupe d'habitants propose un projet pour Flourens selon un cahier des charges défini
- La commune y consacre une part de son budget (maximum 10 000€)

Après l'inauguration récente de la table d'orientation, précédent projet initié en 2019, le processus de budget participatif a été relancé en 2022. Le Conseil Municipal a validé le projet porté par l'association « Florus » intitulé « Parcours patrimoine » (seul dossier déposé).

L'association propose de mettre en place un parcours patrimoine sur la commune concernant 5 sites représentatifs :

- La Mairie-école
- L'église paroissiale Saint-Martin et le presbytère au centre du village,
- La chapelle de La Madeleine dans la zone d'activités
- Le lac
- La maison Ragou



Une plaque informative émaillée sur pierre de lave de Volvic pourra être, soit apposée sur le mur du bâtiment, soit présentée sur un support de style pupitre.

L'essentiel de chaque site et bâtiment sera décrit en quelques lignes, agrémentées de photos anciennes et/ou récentes. Un QR Code renverra sur le site de l'association Florus : chacun pourra découvrir l'histoire détaillée du lieu ainsi que le film réalisé en 2020 à l'occasion de la manifestation « La mémoire des murs ».

Ce projet d'un montant prévu de 10 557€ reste dans l'enveloppe financière du budget participatif 2022 fixée par le Conseil Municipal. •

Centrale à béton : suite



Le tribunal administratif de Toulouse a débouté la commune dans les deux actions qu'elle a portées en justice :

- l'autorisation d'exploiter la centrale à béton (ICPE*) délivrée par le préfet de la Haute-Garonne,
- l'arrêté municipal, attaqué par la partie adverse, interdisant la reprise de travaux relative à la construction de la centrale à béton.

La volonté de la Municipalité est toujours de refuser l'installation de cette centrale à béton dans la zone d'activités. A la lecture des attendus des deux décisions et compte-tenu de l'évolution de ces dossiers il a été décidé de changer de cabinets d'avocats pour défendre la position de la commune et de faire appel de ces deux décisions auprès de la cour d'appel du tribunal administratif de Toulouse.

* Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est potentiellement une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). •

Avis d'enquête

Réalisation

d'une Enquête Mobilité

sur l'aire urbaine toulousaine

La connaissance des déplacements réalisés par les habitants est essentielle à la définition des politiques publiques de mobilité (vélo, marche, circulation routière, stationnement, transports collectifs urbain et interurbain, etc.). Tisséo Collectivités et la Région Occitanie réalisent, avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, une enquête sur les déplacements effectués par les résidents du bassin de vie toulousain. Cette enquête se déroulera entre les mois de juillet 2022 et mars 2023.



Vous trouverez l'ensemble des informations utiles sur la page EMC2 du site de Tisséo Collectivités (www.tisseo-collectivites.fr) ou sur le site de la Région Occitanie (www.laregion.fr) et également sur le site de la commune :

<https://www.flourens.fr/actualite/realisation-dune-enquete-mobilite-certifiee-cerema-emc2-sur-laire-urbaine-toulousaine> •

État civil

Naissances

02/05/2022 DIGNE Livia, Emy
 08/06/2022 VERBEKE Hugo, Nirina
 08/07/2022 MAVEYRAUD Isis, Joanne
 11/07/2022 FETILLE Alina
 30/07/2022 RAMAT Constance, Carole, Catherine

Décès

02/04/2022 CAMBE Odette, Simonne, Marguerite, née CLASTRES
 12/04/2022 VIGNES Baptiste, Marie, Hervé
 04/05/2022 FAVERY Monique, Evelyne, née ANDRE
 19/05/2022 FAUX Elie, Auguste, Jean
 22/05/2022 LANCELOT Paulette, Jacqueline, Louise, née ALAUX
 25/05/2022 REGIS Henri, Dominique, Emmanuel
 20/06/2022 SABATHÉ Jeannine, Marie, née VIGNÈRES
 01/07/2022 CRESSANT André, François, Roger
 03/07/2022 CAUX Ida, née BOTTERMAN
 06/07/2022 PROVENZANO Fabrice, Christian
 30/07/2022 SEURIN Ginette, Suzanne, Andrée, Marianne, née ERARD
 28/08/2022 TARDIF Elisabeth, Léone, Jeanne, Charlette, née LEBRUN

Mariage

04/06/2022 AREGUI Fabien, Cyril et BANNIARD Laure, Paule, Carmen
 11/06/2022 MARTI Christine et BARTHÉS Romain, Henri, Amala
 17/06/2022 LASMOLLES Mylène, Valérie et JAMMET Bertrand, Antoine
 02/07/2022 SAEN-KLA Maneerat et LARRIEU Thibault, Charles, Georges-Marie
 02/07/2022 CARRIÈRE Stéphanie, Sophie, Fanchon et GARCES Sylvain, David, J
 23/07/2022 CHANTEMARGUE Oriane, Camille et BARTHES Aymeric Lionel

PACS

11/04/2022 BARTHE Nicolas, Erwin et CANTERO Agnès



NUMÉROS D'URGENCE

- ▶ SAMU : 15
- ▶ Pompiers : 18
- ▶ SOS médecins 31 : 05 61 33 00 00
- ▶ Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
- ▶ Urgences Hôpital Rangueil : 05 61 32 27 93
- ▶ Urgences Hôpital Purpan : 05 61 77 97 08
- ▶ Pharmacie de garde : 3237
- ▶ Gendarmerie de Balma : 05 62 57 75 80 ou le 17
- ▶ Dépannage électricité : 08 10 33 30 81
- ▶ Dépannage gaz : 0 800 47 33 33
- ▶ Dépannage eau et assainissement : 05 61 201 201

NUMÉROS UTILES

- ▶ Hôtel de Ville : ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
05 61 83 60 19 - accueil-mairie@flourens.fr
- ▶ Police municipale : 05 81 60 90 13
- ▶ Service urbanisme / régie Cantine : 05 61 83 60 19
- ▶ Service enfance / jeunesse : 05 62 18 44 73
- ▶ Crèche " Pierrot et Colombine " : 05 61 20 00 21
- ▶ Relais assistantes maternelles (RAM) : 06 26 80 25 35
- ▶ Ecole maternelle : 05 61 83 97 50
- ▶ Ecole élémentaire : 05 61 83 96 71
- ▶ Bibliothèque / Salle des Fêtes : 05 61 83 34 81

agenda

Octobre 2022 / Janvier 2023

Samedi 1 ^{er} octobre	Ateliers Petite Maison d'Hermance	10h-13h ou 14h-17h • Association
Vendredi 14 octobre	Ciné-débat: des serpents dans nos têtes Municipalité	20h • Salle des fêtes
Samedi 15 octobre	All you need is lire Municipalité	10h-11h30 • Bibliothèque
Samedi 5 novembre	Ateliers Petite Maison d'Hermance	10h-13h ou 14h-17h • Association
Samedi 5 novembre	Halloween Comité des Fêtes	Salle des fêtes
Mardi 8 novembre	Assemblée Générale Colverts	19h • Salle des fêtes
Mardi 8 novembre	Assemblée Générale Jardins du Lac	20h30 • Hall salle des fêtes
Mardi 8 novembre	Café-Bricol GRAINE	18h-20h • Hall salle des fêtes
Vendredi 11 novembre	Commémoration armistice Municipalité	11h • Monument aux morts
Vendredi 18 novembre	Veillée Florus	20h30-23h • Hall salle des fêtes
Samedi 19 novembre	Cassoulet Comité des Fêtes	19h30 • Salle des fêtes
Dimanche 20 novembre	Loto ATA	14h30 • Salle des fêtes
Dimanche 27 novembre	Salon du Livre Municipalité	Journée • Salle des fêtes
Samedi 3 décembre	Ateliers Petite Maison d'Hermance	10h-13h ou 14h-17h • Association
Dimanche 4 décembre	Marché de Noël Municipalité	10h-18h • Salle des fêtes
Vendredi 9 décembre	Concert Gospel Municipalité	20h30 • Salle des fêtes
Samedi 17 décembre	Repas des aînés Municipalité / CCAS	12h • Salle des fêtes
A définir	Exposition de crèches Association de la Madeleine	19h30 • Chapelle de la Madeleine
Mardi 10 janvier	Café-Bricol GRAINE	18h-20h • Hall salle des fêtes
Vendredi 13 janvier	Galette des rois ATA	14h30-17h • Hall salle des fêtes
Vendredi 20 janvier	Vœux de la Municipalité Municipalité	19h • Salle des fêtes
Samedi 21 janvier	Ateliers Petite Maison d'Hermance	10h-13h ou 14h-17h • Association

